

Osons !

la lettre aux administré.e.s

LETTRE MENSUELLE D'INFORMATION DE LA VILLE DE LA GRAND'COMBE

LE MOT DU MAIRE



LE NERF POUR LA VIE

On dit souvent « l'argent est le nerf de la guerre ».

Et pourtant, il serait plus juste de dire que c'est le nerf pour la vie.

Avec la crise sanitaire, l'adoption du budget par la

Municipalité est passé un peu inaperçue. Et pourtant, c'est bien le budget qui détermine la politique municipale, orientée sur des dépenses utiles à la population.

7,3 millions d'euros en dépenses de fonctionnement, pour les écoles, le CCAS, le Centre Social, le Centre de Loisirs, les dépenses de proximité, pour la vie associative, sportive et culturelle... Voilà un budget 2020 sincère et en équilibre.

Au moment où il est de plus en plus difficile de joindre les deux bouts (dotations de l'État, contraintes, dépenses liées au COVID en hausse), il convient de bien maîtriser cet élément majeur de la vie municipale qu'est le budget.

Je tiens à remercier Laurence Baldit, notre nouvelle adjointe en charge des finances, épaulée par notre directrice des services, Cathy Chaulet, « de tenir les comptes » de manière rigoureuse. Il en va de la pérennité de nos actions.

Maîtriser les dépenses tout en répondant aux attentes de la population, avoir un volume d'investissement nécessaire pour l'engagement des grands projets, ne pas alourdir la dette et ne pas augmenter les impôts... Voilà la redoutable équation qu'il faut résoudre au quotidien.

Alors oui, plus que jamais, nous restons mobilisés pour que le budget municipal soit bien le nerf pour la vie, la vôtre, la nôtre et celle de la commune.

Patrick MALAVIEILLE



LA GRAND'COMBE
Ma ville au naturel

www.lagrandcombe.fr

UN MOIS, UN PORTRAIT

MARIE-LINE PORTALEZ

ENTRETIEN AVEC LE DOCTEUR PONS SUR LA COVID-19

Dans cette période difficile et éprouvante, la municipalité a souhaité recueillir le point de vue d'un acteur de la santé sur la COVID. Contactée par téléphone, le Dr Marie-Laure Pons n'a pas hésité longtemps à notre sollicitation et nous l'en remercions.

Qui ne connaît pas le Dr Pons ? Originaire de Salindres, elle arrive sur notre commune en septembre 2003, pour intégrer le cabinet de groupe en remplacement du Dr Rey. Elle déménagera en 2018 à la maison de santé pluridisciplinaire dont elle a été une des « chevilles ouvrières ».

Docteur, quelle est la situation sanitaire sur notre commune ?

La situation sanitaire dans notre commune est difficile, de par le manque récurrent de médecins induisant une tension sur les soins. Nos patients sont âgés, d'autres en grande difficulté sociale et l'arrivée de la COVID a exacerbé tout cela en rajoutant de la désorganisation des soins.

Sur la première vague, en mars avril dernier, nous avons été épargnés mais depuis septembre, nous voyons les cas augmenter significativement : 2 à 3 cas positifs par jour et les suivis afférents. Le problème est que les consultations COVID prennent le pas sur le quotidien, et c'est préoccupant. Je rappelle à tout le monde qu'il faut continuer les suivis médicaux mis en place avant la Covid.

Quelles est votre position de médecin sur les mesures mises en place par l'état ?

Je resterai sur l'aspect médical ; elles font preuve de bon sens, elles sont contraignantes certes, mais à ce jour il n'existe pas de traitement. Elles préservent notre système de santé et tentent de limiter la progression de cette maladie.

Elles mettent en œuvre des actions simples : préserver nos personnes âgées et les personnes sensibles au travers des gestes barrières (gel, masques), limiter les regroupements facteurs important de la transmission, isoler les personnes contaminées, limiter la propagation grâce aux gestes barrières pour pouvoir continuer à soigner nos autres patients sans limite. Je pense qu'il faut apprendre à vivre avec.



Comment la maison médicale est elle devenue centre de test ?

C'est le corps médical et paramédical local qui a pris cette décision. Les tests RT-PCR auraient été très compliqués à mettre en œuvre avec des résultats sous 48h, parfois au-delà. L'arrivée des nouveaux tests antigéniques nous permet de donner un résultat sous 15-20 min par prélèvement nasal. Pour nous c'était plus efficace.

Pour cela, nous avons un local dédié permettant aux personnels de santé de réaliser les tests dans un environnement sécurisé et aseptisé.

J'en profite pour rappeler les modalités de tests : pour l'instant c'est 3 jours par semaine, en appelant le 07 49 37 30 99, de 08h30 à 12h30, pour prendre rendez-vous.

Quel message souhaiteriez-vous envoyer à nos concitoyens pour conclusion de cet entretien

Un message d'espoir bien entendu, nous vivons une période inédite ! Depuis maintenant 9 mois, la COVID bouleverse notre société, nos liens sociaux, nos modes de vie. Nous sommes soumis à des contraintes difficiles autant socialement qu'économiquement.

Pour l'instant il nous faut apprendre à vivre avec, tout en s'adaptant mais restons optimiste ! Des vaccins arrivent, au même titre que les gestes barrières, ils seront un outil de prévention. Une petite anecdote : en qualité de médecin, je connais certaines maladies mais n'y ai jamais été confrontée grâce à la vaccination. La poliomyélite par exemple.

Alors restons prudents, faisons attention à nos proches et nos entourages, continuons les gestes barrières, faisons-nous vacciner dès que possible ; alors nous pourrions passer les fêtes de fin d'année en famille, et voir la sortie du tunnel en 2021 ! J'ai espoir.

☎ 04 66 54 68 68

✉ mairie@lagrandcombe.fr

📍 6, SQUARE MENDÈS FRANCE
30110 LA GRAND'COMBE

🕒 HORAIRES D'OUVERTURE
Du lundi au vendredi
8h/12h - 13h30/17h



COMMENT DÉMOLITION RIME AVEC PROJET

NORBERT JOUVERT

C'est l'une des plus anciennes bâtisses de notre ville, qui va disparaître. Sous les mâchoires des pelleteuses, elle sera dévorée pour faire place nette et rendre possible le projet d'implantation d'une nouvelle pharmacie, en remplacement des pharmacies dites du « Marché, rue Anatole France et des Cévennes, rue Pasteur ». Dans un même temps la commune vient de signer l'acte

de cession de terrain à proximité du théâtre de verdure qui permettra la construction d'une nouvelle officine en remplacement de celle de la rue de la République dite « Pharmacie de la gare ».

EGEA, UNE FAISEUSE DE RÊVES

LAURENCE BALDIT

Le saviez-vous ? Il existe une caverne d'Ali Baba à La Grand-Combe !

Depuis son plus jeune âge, Egea a toujours aimé bricoler avec son papa. La fabrication d'objet en bois s'est imposée à elle avec l'arrivée de sa petite sœur ; confection de jouets, d'un bureau, d'une table... Le savoir-faire était bien au rendez-vous, il est alors devenu une raison de vivre.

Egea s'est installée dans son atelier en mars 2020... juste avant le confinement. Elle y réalise toutes sortes d'objets en bois : des jouets, des puzzles en 3D, des décorations, des lampes, etc.

Sa clientèle est formée de particuliers engagés dans une attitude écoresponsable, d'écoles alsaciennes, de magasins parisiens et montpelliérains mettant en place des ateliers de Noël pour les enfants.

À l'heure où nos producteurs et nos artisans sont malmenés, soutenons-les. Alors pour Noël, Egea vous accueille au 970, Bd. du 11 novembre 1918, le samedi matin sur le marché. Tél. : 06 01 46 22 49



LA SEMAINE BLEUE

EVELYNE MUNOS

En raison de la crise sanitaire, la municipalité a fait le choix d'annuler la Semaine Bleue qui devait se dérouler du 5 au 11 octobre 2020.

Chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale mobilise de nombreux partenaires pour organiser des animations qui favorisent le lien entre les générations et promeut la place des aînés dans la société.



Ces temps forts sont l'occasion de partager de la convivialité, des sourires, de la chaleur... Le CCAS, le Centre Social et le SEP sont associés pour ne pas renoncer totalement aux attentions en direction des plus âgés. Les enfants, les adolescents et les bénévoles impliqués dans ces différentes structures ont réalisé des dessins et des lettres envoyés aux résident.e.s des EPHAD Maurice Larguier et La Pomarède.

La démarche sera poursuivie. Les enfants du centre de loisirs prévoient de réaliser des figurines qui seront offertes aux résidents. Le groupe d'adolescents du SEP a engagé une correspondance écrite avec certaines personnes âgées de ces établissements.

La crise sanitaire n'aura pas raison du lien inter générationnel !



LA GRAND-COMBE
Ma ville au naturel

www.lagrandcombe.fr

☎ 04 66 54 68 68

✉ mairie@lagrandcombe.fr

📍 6, SQUARE MENDÈS FRANCE
30110 LA GRAND-COMBE

🕒 **HORAIRES D'OUVERTURE**
Du lundi au vendredi
8h/12h - 13h30/17h

En bref...

25 NOVEMBRE, JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

ANNIE ARCANGIOLI



Une exposition qui marque l'engagement du conseil municipal dans la lutte contre les violences faites aux femmes dans le cadre du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

Afin d'éviter les rassemblements en intérieur sur cette thématique, les acteurs de la commune proposent une exposition de rue où les affiches ont été confectionnées par des personnes du SEP qui sont prises en charge par l'accueil de jour de Clarence. Cette exposition est visible sur le site internet de la mairie.

VOUS AVEZ DIT COMMISSIONS DE SÉCURITÉ ? À QUOI ÇA SERT ?

MARC KUBICA

Les autorités administratives, sont chargées de vérifier que les établissements sont en conformité avec les obligations liées à la sécurité. Le SDIS 30 (pompiers), le maire ou son représentant, un agent des Services Techniques Municipaux et le Directeur d'établissement ou son représentant la compose.

Afin de les aider dans leurs prises de décision, la commission de sécurité effectue des visites régulières des ERP (établissements recevant du public), vérifie le respect des obligations imposées par le code de la construction et de l'habitation et le règlement de sécurité. Sur la commune, 24 établissements sont soumis à contrôle. A ce jour, INTERMACHE, l'EPHAD Maurice Larguier et le local des Joyeux Mineurs ont été contrôlés.

NUMÉROS UTILES

- APPEL D'URGENCE EUROPÉEN : 112
- POMPIERS : 18
- SAMU : 15
- GENDARMERIE : 17
- VIOLENCES CONJUGALES : 3919
- ENFANCE MALTRAITÉE : 119

- E.D.F. : 09 73 04 76 71
- URGENCE DÉPANNAGE : 09 72 67 50 30
- SERVICE DES EAUX (REAA) : 04 66 54 80 39
- HABITAT DU GARD : 04 66 34 09 56
- 3F OCCITANIE : 04 66 54 20 00
- TRÉSOR PUBLIC : 04 66 34 08 50
- MAISON DE SANTÉ SIMONE VEIL : 04 48 21 57 08
- FILIERIS : 04 66 34 07 13
- ENCOMBRANTS : 0 800 540 540 (appel gratuit)

JE RENCONTRE UN PROBLÈME DANS MON QUARTIER ? JE DEMANDE UNE INTERVENTION EN 2 CLICS !

JOSEPH PEREZ

La mairie poursuit son déploiement d'outils numériques afin de faciliter et rendre plus efficace la prise en compte de vos diverses demandes d'intervention.

Vous pouvez effectuer en ligne une demande concernant une nuisance, un problème de voirie, d'environnement, un dossier d'urbanisme, etc. Votre demande sera aussitôt reçue et étudiée par l'élue de votre quartier et le service municipal pilote. Ils vous répondront très rapidement concernant la décision retenue et les conditions de mise en œuvre.

**Effectuer une demande,
c'est très facile.**

**Il vous suffit de vous connecter sur
www.lagrandcombe.fr
et, en deux clics, c'est fait !**

Vous ne pouvez pas ou ne savez pas faire une démarche en ligne ? Personne n'est laissé au bord du chemin ; vous pouvez :

- soit contacter directement votre élu.e référent.e de quartier * ;
- soit déposer votre demande oralement à l'accueil de la mairie qui l'enregistrera dans le même parcours que les demandes en ligne ;
- soit remplir le formulaire papier (au verso) et le transmettre à la mairie.

(*) Contact avec votre élu.e de quartier :

- tél. 04 66 54 68 68

- adresses courriels :

Arboux/La Forêt :

mireille.gineys@lagrandcombe.fr

Centre-ville :

norbert.jouvert@lagrandcombe.fr

Champclauson :

andre.madrignac@lagrandcombe.fr

La Levade et Hameau du Ravin :

anissa.kordjani@lagrandcombe.fr

Pelouses

andre.alberola@lagrandcombe.fr

Ribes-Aubignac

hubert.dumas@lagrandcombe.fr

Trescol

claud.bauducco@lagrandcombe.fr



Accueil > Formulaire de demande d'intervention

FORMULAIRE DE DEMANDE D'INTERVENTION

Vous rencontrez un problème dans votre quartier ? Envoyez-nous votre demande avec le formulaire ci-dessous. Si le problème relève du service public municipal, l'élue référent.e de votre quartier y répondra dans les meilleurs délais, en lien avec les services municipaux. Dans le cas contraire, vous serez orientés vers les services compétents.

VOS COORDONNÉES

Nom	<input type="text"/>	Je m'identifie
Prénom	<input type="text"/>	
Courriel *	<input type="text"/>	Téléphone
	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Quartier concerné par la demande d'intervention *

Arboux/La Forêt **Je coche le quartier**

NATURE DE LA DEMANDE

Voirie

- Rues et trottoirs déformés
- Signalétique (panneaux et marquage au sol)
- Buissonnement état de plaisir
- Mobilier (benches, jardinières, ...)
- Eclairage public

Environnement

- Déchets/maillage / Flaque
- Propreté
- État des espaces verts & jardins publics
- Dépôts sauvages
- Pollutions

Nuisances

- Vandalisme
- Bruit
- Animaux errants

Urbanisme

- Cadastre
- Autorisations & documents (Permis, déclaration, certificat, ...)

Logements & locaux

- Logements communaux
- Locaux communaux

Autres demandes

- Autre demande

Décrivez votre demande

Je précise ma demande

Envoyer

**Votre demande est aussitôt recensée et instruite.
Vous serez contacté.e très rapidement.**

FORMULAIRE DE DEMANDE D'INTERVENTION

Vous rencontrez un problème dans votre quartier ? Envoyez-nous votre demande avec le formulaire ci-dessous.

Si le problème relève du service public municipal, l'élu.e référent.e de votre quartier y répondra dans les meilleurs délais, en lien avec les services municipaux.

Dans le cas contraire, vous serez orientés vers les services compétents.

VOS COORDONNÉES

Prénom : Nom :

Courriel :

QUARTIER CONCERNÉ PAR LA DEMANDE D'INTERVENTION

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Arboux/La Forêt | <input type="checkbox"/> Pelouses |
| <input type="checkbox"/> Centre-ville | <input type="checkbox"/> Ribes-Aubignac |
| <input type="checkbox"/> Champclauson | <input type="checkbox"/> Trescol |
| <input type="checkbox"/> La Levade et Hameau du Ravin | |

NATURE DE LA DEMANDE

VOIRIE

- Rues et trottoirs déformés
- Signalétique (panneaux et marquage au sol)
- Ruissellement eau de pluie
- Mobilier (bancs, jardinières, ...)
- Eclairage public

ENVIRONNEMENT

- Débroussaillage / Elagage
- Propreté
- Etat des espaces verts & Jardins publics
- Dépôts sauvages
- Pollutions

NUISANCES

- Voisinage
- Bruit
- Animaux errants

URBANISME

- Cadastre
- Autorisations & documents
(Permis, déclaration, certificat, ...)

LOGEMENTS & LOCAUX

- Logements communaux
- Locaux communaux

AUTRES DEMANDES

- Autre demande

Décrivez votre demande (nature, lieu, ...):

.....

.....

.....

À remettre en mairie.